



**SunLife**

Le 5 novembre 1993

Inside  
Address

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie  
Avis de confirmation: réduction du capital de la garantie Ajustavie

Objet : Contrat no 1096

Mise à jour de la base de calcul  
Date de mise à jour: 2  
(Voir la clause Rajustements de votre contrat.)

Assuré : 3

La présente confirme que vous avez choisi de réduire les garanties du contrat au lieu d'en augmenter la prime. En conséquence, la prime que vous versez 4 demeurera fixée à 5 , tandis que le capital de la garantie Ajustavie sera rajusté comme suit :

- Capital antérieur : 6
- Nouveau capital : 7

Cette option s'appliquera automatiquement aux rajustements qui devront être effectués ultérieurement, en cas de nouvelle détérioration des conditions.

Les valeurs de rachat et les valeurs de réduction arrêtees au 8 , dans l'hypothèse du paiement de toutes les primes échues, se présentent comme suit :

	Valeur de rachat	Valeur de réduction
9	10	11
12	13	14
15	16	17
18	19	20

-Veuillez joindre cet avis à votre contrat.

*See W so*